

Adopté par le Conseil National - Session du jeudi 19 décembre 2024

Référentiel pour l'examen d'une demande de qualification en RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE

I - Pré requis :

1.1 - Connaissances:

Bases : les modules d'enseignement des phases socle et approfondissement du DES de radio

Les candidats peuvent, si nécessaire, accéder aux programmes et e-Learning via un contact avec le coordonnateur local de l'enseignement du DES de la subdivision d'internat, et avec le secrétariat national du CERF (Collège des Enseignants en Radiologie de France) .

Des épreuves nationales annuelles de contrôle de connaissances de ces modules sont organisées chaque année dans chaque subdivision, auxquelles les candidats pourront s'inscrire auprès du CERF et des coordonnateurs locaux du DES de radiologie.

- Pour les spécialistes en médecine générale : validation des modules de la phase socle du DES de radiologie (bases techniques, et radiologie diagnostique des urgences), ainsi que tous les modules de surspécialités de la phase d'approfondissement du DES de Radiologie.
- → Pour les spécialistes en Médecine nucléaire : validation du module Urgences de la phase socle. Validation des modules de phase d'approfondissement (tous ou partie) que la commission jugera nécessaire de valider, en fonction du parcours professionnel antérieur.
- Autres spécialités : validation des modules de phase socle du DES de radio : bases techniques et module Urgences Validation des modules de phase d'approfondissement (tous ou partie) que la commission jugera nécessaire de valider, en fonction du parcours professionnel antérieur
- → Dans tous les cas indiquer les DU, DIU et formations continues déjà suivis dans le domaine de la radiologie et imagerie médicale

1.2 - Compétences :

- **Actes** de Radiologie déjà effectués par le candidat : décrire son activité radiologique : typologie, ancienneté, volume, avec quel statut, ...
- Récapitulatif des éventuels semestres/stages effectués dans un service de radiologie agréé pendant son internat ou son clinicat/assistanat
- Publications et communications dans le domaine de la radiologie
- Lettres de recommandations et de référence émanant de radiologues qualifiés avec qui le candidat a travaillé, à l'appui de sa demande

II - Evaluation:

La commission se réserve toute possibilité d'évaluation de la pertinence des candidatures à cette qualification, en s'appuyant sur les résultats des contrôles de connaissance des modules de DES requis.

Des cas exceptionnels et atypiques pourront être pris en compte.

** **